

Transformation de la rue Georges Thill en rue végétale

2^{ème} atelier participatif

Usages et aménagements dédiés aux enfants

6 février 2018

École élémentaire Jean Jaurès

7 participants

Présentation du concept de rue végétale

Dan Lert, adjoint au Maire du 19^e en charge du développement durable, de l'environnement et de la nature en ville, excuse l'absence d'Halima Jemni, 1^{ère} adjointe au Maire du 19^e en charge de la Voirie, des déplacements et des espaces verts et Nicolas Nordman, adjoint à la Maire de Paris en charge des questions relatives aux personnes en situation de handicap et à l'accessibilité et délégué du Maire du 19^e pour le quartier Manin Jaurès. Il rappelle le concept de rue végétale : il s'agit d'un projet global d'amélioration du cadre de vie. Les aménagements n'ont donc pas vocation à se limiter à de la végétalisation. Surtout, il rappelle qu'il s'agit d'un projet participatif : les habitants volontaires participent à la construction du projet et assurent ensuite une partie de son entretien et de sa gestion, au moins à 50%. Dan Lert fait enfin un point sur le budget de 90 000 euros pour l'aménagement de la rue et dont il est nécessaire de tenir compte dans les propositions.

Pourquoi la rue Georges Thill

Il rappelle également les raisons qui ont motivé le choix de la rue Georges Thill pour accueillir le projet de rue végétale : elle est piétonne et très passante notamment en raison de la présence d'écoles et de la crèche. De plus, elle fait déjà l'objet d'une mobilisation citoyenne autour de la création d'une fresque et de la végétalisation d'un mur et du dépôt du projet « Réenchanter la rue Georges Thill » deux années de suite au budget participatif par un collectif de riverains.

Retour sur le processus participatif et 1^{ères} propositions

Dan Lert revient ensuite sur les étapes de la concertation avec la visite sur site suivi d'une réunion de présentation du concept de rue végétale le 12 octobre, la présentation du projet à la réunion publique du conseil de quartier Manin Jaurès le 29 novembre et le 1^{er} atelier de concertation le 7 décembre. Cette nouvelle réunion de concertation, indique-t-il, est une réponse à la demande habitante et associative (J2P), formulée lors des précédentes réunions, d'une réflexion spécifique autour des usages et aménagements dédiés aux enfants. En effet, avec la crèche et les deux écoles, les enfants, mais aussi leurs parents et tous les acteurs éducatifs locaux, sont particulièrement concernés par le réaménagement de la rue.

Une invitation a ainsi été envoyée aux centres de loisirs, à J2P et aux tous les parents des enfants de la crèche et des écoles.

Dan Lert présente les propositions cartographiées issues du précédent atelier. C'est l'occasion pour les participants de (re)découvrir les idées qui avaient émergé et d'en discuter. La boîte pour un partage de livre est appréciée de tou-te-s. Les potelets peints et fleuris sont bien accueillis mais suscitent des questions concernant l'arrosage. Le projet de fontaine rassure. La signalisation de l'entrée dans une rue végétale à chaque extrémité de la rue est à nouveau demandée. Le mur d'escalade pose des questions de sécurité : s'il est réalisé, il ne devra pas être trop haut et le sol devra être souple. Les participants souhaitent qu'une attention particulière soit apportée au choix des plantes de manière à ce qu'elles nécessitent peu d'entretien et d'apport en eau. Comme lors des réunions précédentes, la question des bancs fait débat. Il est indiqué que dans la première partie de la rue en venant de l'avenue Jean Jaurès, les enfants s'asseyent sur le trottoir. Des revêtements épais, faisant l'effet de coussins, pourraient y être disposés à plusieurs endroits au niveau du rebord. La question d'assises spécifiques pour les enfants fait débat. Il est relevé la circulation à grande vitesse de deux roues motorisés dans la rue qu'il faudra sécuriser.

Échanges et propositions autour de boîtes à idées

Les participants se réunissent autour d'une table sur laquelle sont disposées quatre boîtes à idées : deux utilisées lors du précédent atelier avec des exemples de types d'aménagements possibles et des exemples de rues végétales déjà réalisées et deux nouvelles proposant des exemples de jeux pour enfants et de mobilier ludique. Chaque participant pouvait exprimer ses souhaits pour la future rue végétale en sélectionnant les exemples proposés par des gommettes. Chaque boîte à idées pouvait recevoir un certain nombre de gommettes par participants. La répartition est la suivante :

Boîte à idées aménagements

- Installer des bacs de plantations : 7 gommettes
- Installer une boîte de partage de livres : 5 gommettes
- Créer de la végétalisation verticale : 3 gommettes
- Végétaliser balcons et fenêtres : 2 gommettes
- Créer des parterres : 2 gommettes
- Végétaliser les pieds d'arbres : 1 gommette
- Créer un espace de rencontre : 1 gommette

Boîte à idée rue végétale

- Rue Kléber, Bordeaux : 3 gommettes
- Rue Léon-Séché, Paris 15^e : 2 gommettes
- Rue de Cîteaux, Paris 12^e : 1 gommette

Boîte à idées mobilier ludique

- Potelets peints : 4 gommettes

- Mobilier d'assise intégrant de la végétalisation : 2 gommettes
- Assises en cercle colorées : 1 gommette
- Assises en serpent colorées : 1 gommette
- + gommette à cheval entre des assises en cercle colorées et des tables et bancs de pique-nique en serpent en bois

Boite à idées *jeux pour enfants*

- Mur d'escalade : 3 gommettes
- Twister avec tapis peint au sol et roulette au mur : 3 gommettes
- Jeux variés peints au sol : 3 gommettes
- Dessins au sol : 2 gommettes
- Boules fixés au sol de différentes couleurs et hauteurs : 2 gommettes
- Jeux géant puissance 4 : 1 gommette

C'est aussi un moment d'échange entre les participants. Les jeux géants posent des questions de gestions mais pourraient être installés de manière éphémère le temps d'un après-midi festif par exemple.

La question de la réalisation est aussi posée : comment et par qui les aménagements sont-ils réalisés ? Dan Lert explique que les aménagements sont réalisés par les services de la Ville de Paris ou par des entreprises mandatées. Concernant le mobilier, la Ville de Paris effectue ses achats auprès d'entreprises avec lesquelles elle a un marché. Un participant indique qu'il aime fabriquer des objets et demande s'il pourrait le faire dans le cadre de la rue végétale. Dan Lert répond que ce serait peut-être possible pour des objets tels que des nichoirs à oiseaux ou insectes, la boîte de partage de livres ou la signalisation de la rue mais qu'il fallait tout de même le vérifier auprès des services municipaux.

En ce qui concerne la fresque, le choix sera fait en concertation avec les riverains. Les habitants indiquent qu'une association est disponible pour la réalisation.

La réunion de restitution prévue la semaine du 12 février sera décalée à une date postérieure aux vacances scolaires de février. La réalisation de la rue végétale est prévue à l'automne 2018.

Les participants posent la question du suivi du projet entre la réunion de restitution et la réalisation et après la réalisation. Des réunions pourront être organisées pour poursuivre la démarche participative et continuer l'accompagnement. La question des modalités de gestion et d'entretien de la rue est également posée. Les participants s'interrogent sur la possibilité de mettre en place une structure dédiée.